

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 17 (1955)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles des sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles des sections

---

## Section de Fribourg

Animés d'un bel esprit d'entre-aide et de solidarité, l'association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs a tenu son assemblée générale annuelle, le 14 mars 1955, à l'Hôtel Suisse à Fribourg, sous la présidence de M. Jean Marmy, Estavayer-le-Lac. On notait dans la nombreuse assistance: M. Paul Torche, Président du Gouvernement fribourgeois, Directeur de la Police, M. Henri de Gendre, député et Conseiller national, M. le député Louis Barras et M. E. Schwaar, Président central de l'A.S.P.T.

Il résulte du rapport présidentiel que l'effectif de la section de Fribourg groupe à ce jour 1360 propriétaires de tracteurs sur 1500 détenteurs de tracteurs agricoles que compte le canton de Fribourg. Le constant développement de la section provient surtout des conventions passées avec plusieurs maisons et fabriques, grâce auxquelles les membres bénéficient de prix spéciaux sur les batteries, ficelles, pneumatiques, toits, remorques et chars à pneus, assurances, sans omettre les ristournes sur les carburants et lubrifiants. Une des causes de cet essor réside aussi dans la compréhension rencontrée auprès des autorités cantonales, en particulier de la part de la Direction de la Police et du Service cantonal des automobiles, dont les experts fonctionnent déjà depuis plusieurs années comme chefs de classe dans les cours techniques. Le rapport présidentiel relève également que les récents cours techniques ont réuni 173 participants et que plus de 400 membres ont suivi les cours de circulation, organisés avec la précieuse collaboration de la Brigade de la circulation.

Les comptes de l'année 1954, dûment contrôlés par la Commission vérificatrice des comptes et approuvés à l'unanimité des membres présents, accusent aux recettes Fr. 64,000 contre Fr. 59,000 aux dépenses et une légère augmentation de Fr. 118.40 de l'actif. A cette occasion, le Président relève le grand travail incombant au gérant, M. Henri Sudan, lequel remplit ses tâches à la satisfaction générale.

Le mandat des membres-Présidents de district venant à expiration, six anciens dirigeants déclinerent une réélection pour raison d'âge. Trois membres sortants, dont M. le Président Jean Marmy, furent réélus par acclamations pour une nouvelle période de 3 ans. Les six membres démissionnaires, soit MM. Aug. Zurkinden, vice-président, Jos. Dafflon, Emile Guillod, Jean Bourqui, Robert Deillon et Hans Neuenschwander, furent remplacés par MM. Max Aebischer de Tavel, Hans Baechler, ing. agronome de Morat, Pierre Python, de Villars s. Glâne, Henri Guillod, de Nant, René Chardonnens, de Domdidier et Joseph Pittet, de Vuisternens dev. Rt. Mr. Jean Marmy, Président, exprima son regret personnel et celui de tous les membres de l'A.F.P.T. aux Présidents de district démissionnaires. Il remit à chacun un chaudron-souvenir garni de belles fleurs printanières.

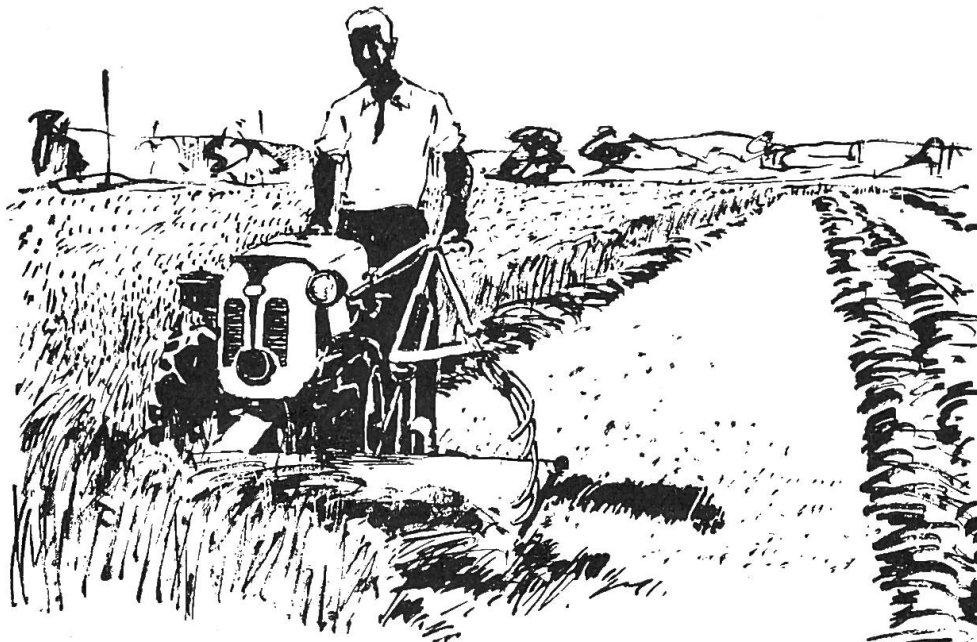
Mr. P. Torche, Président du Conseil d'Etat, apporta le salut des autorités cantonales et se plut à relever l'excellent travail accompli durant l'année 1954. Il assura l'association de son appui et de celui des organes de police.

Mr. Henri de Gendre, Conseiller national, exposa son intervention au Grand Conseil, tendant à obtenir une ristourne en faveur des propriétaires de tracteurs et de machines agricoles à essence. Souhaitons que la motion déposée au Grand Conseil rencontre une solution satisfaisante lors de la prochaine session de mai 1955.

Mr. Et. Schwaar, Président central de l'A.S.P.T., félicita la section fribourgeoise pour son excellent travail, dont le mérite revient en premier lieu à son dynamique Président Jean Marmy et à ses dévoués collaborateurs.

Mr. Aug. Zurkinden, député et vice-Président démissionnaire, mit le point final à cette belle assemblée en exprimant les vœux les meilleurs pour l'avenir de notre association.

Le président: J. Marmy    Le secrétaire: H. Sudan



## **Pour l'herbage et l'ensilage le dispositif d'herbage RAPID!**

Qu'il s'agisse d'herbe courte ou haute, d'un pré en plaine ou sur pente, le dispositif d'herbage RAPID exécute sans peine et rapidement un travail irréprochable. Gain de temps jusqu'à 50 %. Ces dernières années, des milliers de dispositifs d'herbage RAPID ont permis d'économiser des centaines de milliers d'heures de travail. Ce dispositif s'amortit très rapidement.

Le dispositif d'herbage RAPID est utilisable avec les motofaucheuses RAPID type U aussi bien qu'avec les tracteurs monoaxes type S.

# **Rapid**

**Rapid S. A. des Faucheuses à Moteur, Lessingstr. 11, Zurich 2**

---

### **LE TRACTEUR**

**Rédaction et Administration:** Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Hauptstr. 12, Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 (Zurich).

**Régie des annonces:** Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

Prix d'abonnement: frs. 7.- par an Gratuit pour les membres de l'Association Parait tous les mois  
Droit de reproduction réservé Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne